



Montreuil, le 30 septembre 2024

Communiqué de presse

***Guillaume Kasbarian : Un ministre de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation publique sans argent ?!***

La CGT Fonction publique a été reçue, ce jour, par Monsieur Guillaume Kasbarian.

Après avoir acté sa nomination à la tête d'un ministère de plein exercice, même si sa dénomination a évolué, la CGT Fonction publique a dénoncé le déni de démocratie et le coup de force perpétrés lors de la constitution du Gouvernement dès lors qu'il est contraire aux résultats des élections législatives et qu'il a été pensé avec, de fait, l'assentiment du Rassemblement National et de ses alliés.

**Insistant sur l'existence d'une situation conflictuelle, la CGT a souligné qu'elle appelle les agent.es publics à se mettre en grève, à se rassembler et à manifester sur l'ensemble du territoire, y compris en Outre-mer, le mardi 1<sup>er</sup> octobre.**

Elle a réitéré **l'urgence des réponses devant être apportées à un ensemble de propositions et revendications** qu'il s'agisse, notamment :

- De l'abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite ;
- De l'abandon définitif du projet de loi Fonction publique que portait Stanislas Guérini. La CGT a aussi réitéré ses critiques et son opposition à la loi de 2019 portant transformation de la Fonction publique qui doit aussi être abrogée ;
- De la préservation de l'unicité de la Fonction publique [statut général des fonctionnaires, point et valeur du point dans les trois versants – Etat, Territorial, Hospitalier – etc.] ;
- De la nécessité de procéder à des créations d'emplois, de recruter des fonctionnaires partout où c'est nécessaire, de titulariser les agent.es non titulaires dont le nombre ne cesse de progresser.

Elle a rappelé l'urgence d'une revalorisation immédiate d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice au moyen d'une loi de finances rectificative 2024.

Elle a réitéré sa demande d'ouverture d'un processus de négociation portant sur l'indexation de la valeur du point sur l'inflation, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires.

La CGT Fonction publique a indiqué au ministre la nécessité de rompre avec les politiques d'austérité budgétaire, sa disponibilité pour participer à une conférence sur les enjeux de financement des services publics, des politiques et de la Fonction publiques.

Elle a demandé la construction de projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases que celles initiées par la Macronie.

Sur la base de revendications rappelées en séance, la CGT Fonction publique a aussi demandé l'ouverture de processus de discussions/négociations :

- Sur les politiques d'action sociale dans toutes ses dimensions après avoir insisté sur l'urgence des réponses devant être apportées s'agissant du droit au logement des agent.es publics,
- Sur les droits des agent.es originaires de l'Outre-mer,
- Sur les revendications des agent.es retraité.es : pensions, retraites, services publics et Fonction publique, action sociale, protection sociale complémentaire, etc.

L'attention du ministre a été attirée sur la dégradation du sens, de la finalité, des conditions et des environnements de travail, de la sinistralité au travail (décès, accidents, pénibilité, etc.). Outre, là encore, l'urgence des réponses devant être apportées, la CGT Fonction publique a demandé au Ministre de dévoiler ses intentions quant à la poursuite du processus de négociation ouvert sur ces questions.

Enfin, alors que les personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sont appelés à une quatrième journée de mobilisation(s), la CGT Fonction publique a demandé que le 1<sup>er</sup> ministre et son gouvernement apportent des réponses aux revendications portées.

Guillaume Kasbarian aura pris le temps de l'échange avec la CGT Fonction Publique et qu'il s'est déclaré ouvert à l'engagement de certains chantiers. **Néanmoins, le compte n'y est pas, loin de là !**

Force est de constater qu'un fil rouge guide le ministre dans la conduite de la réunion, celui de l'austérité budgétaire.

Ce dernier se déclare contre la hausse des « prélèvements obligatoires ». A l'opposé, la CGT parle d'impôts et de cotisations sociales dont les recettes doivent être augmentées, d'une autre appropriation des richesses produites par le monde du travail.

De fait, y compris au nom de la simplification, le ministre s'installe dans la logique de coupes budgétaires.

Le ministre refuse, à ce stade d'enterrer définitivement le projet de loi Guérini déclarant que toutes les hypothèses sont sur la table y compris une reprise totale ou tout au moins partielle !

Quant à la politique salariale, tout indique à ce stade que l'année 2024 serait une année blanche s'agissant de la valeur du point.

***Pour la CGT Fonction Publique, l'heure est donc plus que jamais à la mobilisation, Rien ne sera possible sans faire sauter le verrou budgétaire ! Ensemble, agent.es publics, fonctionnaires et non titulaires, actifs et retraité.es, le 1<sup>er</sup> octobre prochain, par la grève et dans les manifestations, imposons d'autres choix !***